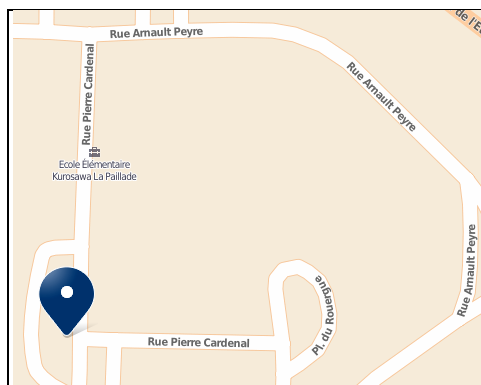


MONTPELLIER

ARDI (*Association Renaissance Pour Le Développement Et Insertion*)

Contact : ardimassane@hotmail.fr

: 04 67 45 52 00



Responsable de la structure : Abdellatif SAFI
Adresse adm. : **343 rue Pierre Cardenal, Rés. Du Lac, Appt. 68, 34080 Montpellier**

Site de formation :

Local des Garrigues, 65 allée Jehan Rictus, Belvédère des Garrigues, 34080 Montpellier

Actions :

1) Développement des compétences

Responsable de l'action : Sabrina TRIAKI

Objectif général de l'action :

Développer la pratique du français (oral et écrit) chez des personnes déjà scolarisées dans leur pays d'origine et développer l'autonomie dans les démarches de la vie quotidienne.

Rayonnement de l'action :

Montpellier : quartiers Mosson et Hauts de Massane

Nombre de places : 24 personnes (2 groupes de 12)

Conditions d'accès : Oui Non

Groupe 1 : prérequis niveau oral A1 / A2

Groupe 2 : prérequis niveau oral A2 / B1

Positionnement / Bilan des projets et acquis de la personne : Oui (En début et à l'issue du parcours)

Attestation délivrée à la personne : Oui Non

Rythme hebdomadaire des séances pour les apprenants : **Moins de 5h** hebdomadaires

Plages horaires des séances pour les apprenants :

Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi : après-midi (14h – 15h30) pour les deux groupes.

Précisions pédagogiques :

Objectifs spécifiques de l'action :

- Démarche ASL : suivre la scolarité des enfants, suivre un parcours de santé, gérer son budget (factures et consommations) + aide aux devoirs

2) Découvrir le français

Responsable de l'action : Hend MENDOZA

Objectif général de l'action :

Cette action est destinée aux personnes ne parlant pas ou très peu le français. Il s'agit d'apprentissages basiques (se présenter, connaître son adresse, se repérer dans l'espace, le temps, découvrir les services publics, la culture française) dans le cadre d'ateliers socio-linguistiques.

Rayonnement de l'action :

Montpellier : quartiers Mosson et Hauts de Massane

Nombre de places : 20

Conditions d'accès : Oui Débutants à l'oral

Positionnement / Bilan des projets et acquis de la personne : Oui (En début et à l'issue du parcours)

Attestation délivrée à la personne :

Oui Non

Rythme hebdomadaire des séances pour les apprenants :

Moins de 5h hebdomadaires

Plages horaires des séances pour les apprenants :

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi : après-midi (14h à 15h30)

Précisions pédagogiques :

Objectifs spécifiques de l'action :

Alphabétisation, publics aux habiletés langagières inférieures au niveau à A1.1 (DILF)